

■ **Société coopérative AVIMA**, à Arzier, CH-550-1025441-3, promotion de la recherche de l'harmonie et de l'énergie intérieure de l'être (FOSC du 17.10.2006, p. 15). Selon décision de son assemblée générale du 24 avril 2007, la société a prononcé sa dissolution. La liquidation est opérée sous la raison sociale: **Société coopérative AVIMA en liquidation**. Degoumois Danielle, Reneaux Patrick et Scheurer Ruth, qui ne sont plus administrateurs, sont nommés liquidateurs avec signature collective à deux. Tripod Eric et Tuillier Serge ne sont plus administrateurs; leur signature est radiée.

Journal no 6403 du 30.05.2007
(03960694 / CH-550.1.025.441-3)